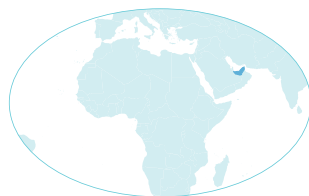


# EMIRATS ARABES UNIS

Capitale : Abou Dhabi



## Offres préaffranchies en prioritaire

	Postexport	Colissimo Emballage International
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	J + 5/7
Zone tarifaire	<b>Monde Entier</b>	<b>Monde Entier</b>
Format/Poids maxi	20 g	5 et 7 kg selon formats
Suivi		Oui, du dépôt à la livraison
<b>OPTIONS</b>		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui	Non
Avis de Réception	Oui	Oui
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	Non

## Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		Colissimo International
Délais indicatifs	Documents :	Marchandises :	J + 5/7
	J + 4/6	J + 5/7	
Zone tarifaire	<b>2</b>		<b>C</b>
Poids maxi	2 kg		20 kg
Dimensions max L	Voir page 46		1 m
Dimensions max L+l+h	Voir page 46		2 m
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		Oui, du dépôt à la livraison
<b>OPTIONS</b>			
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui		Non
Avis de Réception	Oui		Oui
Emballage à affranchir (poids max)			Oui, 1 à 7 kg selon formats
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 475 DTS*		Oui, montant maxi : 4 000 DTS*
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non

**Principaux objets interdits :** Boissons alcoolisées, produits du porc, billets de loterie. Dispositions générales pages 48 et 49.

**Dispositions spéciales :** Les mesures douanières appliquées au dédouanement des Emirats arabes unis sont les suivantes : **1.** Les colis dont le montant n'excède pas 500 dirhams sont dispensés de toute mesure douanière. Il en est de même pour les colis dont le montant dépasse 500 dirhams mais qui n'ont pas un caractère commercial et contiennent des effets personnels. **2.** Tous les colis provenant par voie postale, quels que soient leur contenu et leur valeur, ne doivent pas comprendre d'objets ou de marchandises en provenance d'Israël ou de société ayant quelque rapport avec Israël. **3.** Les colis dont la valeur dépasse 500 dirhams et qui ont un caractère commercial doivent être accompagnés des documents suivants : • Les factures originales authentifiées par les Consuls des Emirats Arabes Unis auprès des pays de provenance, • Le certificat d'origine authentifié • La liste du contenu des colis • Le certificat de franchise de droits (colis concernant les ministères, les milieux gouvernementaux, les missions diplomatiques, etc...). Dispositions générales page 25.

\*DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).